

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-C529 est un revêtement pigmenté, prêt à l'emploi, sans solvant, à 2 composants, à base de résine époxy de haute qualité, offrant une très haute résistance mécanique et chimique (voir la liste des résistances chimiques). RINOL EP-C529 présente de très faibles émissions.

Après mélange avec le durcisseur approprié, RINOL EP-C529 est utilisé pour produire des systèmes de revêtement résistants et durs, faciles à nettoyer et présentant une très bonne résistance aux acides organiques et inorganiques, aux alcalis, aux huiles minérales, à l'essence et aux solvants.

RINOL EP-C529 est utilisé comme revêtement pour les surfaces en béton armé, béton, enduit et chape dans les zones de production et de stockage, ainsi que pour les systèmes HBV conformément au § 63 WHG (loi sur les ressources en eau), sans pontage des fissures.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être suffisamment porteur. La résistance moyenne à l'arrachement de la surface à primer doit être d'au moins 1,5 N/mm² et la résistance à la compression d'au moins 25 N/mm². La compatibilité avec l'ancien revêtement doit être vérifiée par l'applicateur. La préparation de zones d'essai est recommandée. Le support doit être propre et exempt d'agents de séparation.

Il convient de toujours vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou présente une absorption similaire, car cela peut entraîner la formation de bulles ou de pores dans le revêtement. Cela doit être vérifié par l'applicateur et corrigé si nécessaire.

Avant d'appliquer RINOL EP-C529, le support doit être primarisé avec RINOL EP-P202, RINOL EP-P201, RINOL EP-P206 ou RINOL EP-P210 conformément aux fiches techniques produit correspondantes. RINOL EP-C529 doit être appliqué directement sur le primaire ou sur une couche de ragréage EP, selon la régularité de surface requise.

Si la surface est très rugueuse ou irrégulière, elle doit être nivelée ou recevoir une couche de tirage à zéro avec RINOL EP-P202, RINOL EP-P201 ou RINOL EP-P206 avant le revêtement (voir les fiches techniques produit correspondantes).

La couche de finition RINOL EP-C529 doit être appliquée au plus tard 24 heures après la couche précédemment appliquée (à 20°C), sauf si la couche précédente a été saupoudrée de sable de quartz. Le support doit former un film et être non poreux ; sinon, des bulles et/ou des pores peuvent se former en raison de la remontée d'air provenant du support.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou toute autre substance perturbant la réaction n'entre en contact avec RINOL EP-C529 avant ou pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est fourni dans des emballages à 2 composants au bon rapport de mélange.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit être amené au moins à la température



Cleanroom[®]
Suitable
Materials



Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille du conditionnement (emballage à 2 composants)	Conditionnement de 25 kg
2	Couleurs	Nuancier RINOL, autres sur demande
3	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5-20°C, dans tous les cas (également pendant le transport) à l'abri du gel, protéger de l'exposition directe au soleil

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (23°C)	environ 1.39 g/cm ³
2	Temps d'utilisation (23°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Mise en œuvre / température du matériau et de la pièce	12-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, y compris pendant l'application et le durcissement)
4	Consommation de matériau autolissant scellement	env. 1600 g/m ² - 2500 g/m ² env. 250-300 m ²
5	Circulabilité (23°C)	après env. 16 heures
6	Revêtement ultérieur (23°C)	dans les 12-24 heures
7	Rel. relative	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance à l'arrachement adhésif (DIN ISO 4624)	environ 1,5 N/mm ²
2	Résistance à l'abrasion (DIN 53754 / ASTM D 1044)	65 mg/1.000 cycles
3	Capacité de charge complète mécanique (23°C) chimique (23°C)	après 7 jours après 28 jours

ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être agité pendant 2 à 3 minutes. Le composant B doit ensuite être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un malaxeur électrique approprié. Il faut éviter l'occlusion d'air pendant le mélange. Le mélange doit ensuite être transvasé puis brièvement remué à nouveau.

Autolissant

Pour une couche de ragréage de 1 mm (à 23°C), nous recommandons d'appliquer le matériau non chargé sur le primaire durci. Pour une épaisseur

de couche de ragréage de 1 à 2 mm (à 23°C), le matériau peut être chargé avec au maximum 30 % de sable de quartz (par ex. Geba Sand ; d'autres sables de quartz peuvent avoir un effet négatif sur le débullage, le nivellement, etc.).

RINOL EP-C529 doit être versé sur la surface à revêtir et appliqué à l'aide d'une spatule crantée appropriée. Le revêtement liquide doit être débullé à l'aide d'un rouleau débulleur à pointes. Des chaussures à pointes doivent être portées pour pouvoir marcher sur le revêtement humide.

Scellement

Primaire : primaire époxy RINOL 0,30 – 0,50 kg/m²

Scellant : RINOL EP-C529 (1/2 couches) 0,25 - 0,3 kg/m²

Le primaire doit former un film de résine continu, dense et fermé. Pour optimiser le pouvoir couvrant sur les surfaces rugueuses, RINOL EP-C529 peut être thixotropé avec jusqu'à 0,5 % d'agent de nivellement RINOL X965.

Pour les couleurs claires (par ex. jaune, orange), 2 couches sont recommandées afin d'obtenir un bon pouvoir couvrant.

Les irrégularités du support et les inclusions de saletés ne peuvent pas être masquées par des scellants fins.

Le matériau doit être étalé à l'aide d'une raclette en caoutchouc puis roulé uniformément au rouleau à poils courts en passes croisées.

Des essais d'aptitude doivent être réalisés sur site par l'apporteur.

Recouvrement

En cas de recouvrement dans les 24 heures suivant l'application, la couche supérieure n'a pas besoin d'être poncée. Si l'intervalle entre les différentes étapes de travail dépasse 24 heures, ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une période plus longue, l'ancienne surface doit être soigneusement nettoyée, soigneusement poncée et aspirée.

Entretien

Afin de préserver à long terme les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique, un entretien régulier est recommandé. Veuillez demander une copie des instructions d'entretien RINOL.

Teinte

Presque toutes les teintes sont possibles. De légers écarts de couleur sont inévitables en raison des variations des matières premières. Des écarts permanents de couleur peuvent apparaître avec les teintes claires, par ex. dans la gamme des jaunes ou des oranges, en raison du chargement avec du sable de quartz. Les résines époxy ne sont généralement pas durablement stables à la couleur et ont tendance à jaunir sous l'effet des UV et des intempéries. La lumière UV artificielle peut également modifier la couleur et provoquer un jaunissement. Les propriétés techniques restent inchangées.

Mesures de protection

Pour toute information sur la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité en vigueur ainsi qu'aux directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité doivent être portés pendant la mise en œuvre.

Le contact cutané avec des résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques des produits et systèmes de la société ont été établies avec tout le soin requis. Toutefois, toute recommandation ou suggestion formulée concernant l'utilisation de ces produits l'est sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la société. Il incombe au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations figurant dans les fiches techniques système peuvent différer selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres essais d'application, si nécessaire, dans les limites de ses possibilités. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol revêtu également une importance décisive.

À basse température, les réactions chimiques se déroulent généralement plus lentement. Cela prolonge le délai de recouvrement et le temps avant que le sol puisse être circulaire. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques se déroulent plus rapidement, réduisant à la fois le délai de recouvrement et le temps avant que le sol puisse être circulaire.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. En outre, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C) après l'application. Pendant cette période, l'exposition à l'eau (par ex. rosée ou condensation) peut entraîner une décoloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante dans ces zones. Cela peut nuire à l'adhérence des revêtements ultérieurs.

Les applications qui ne sont pas expressément mentionnées dans la présente fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l. et confirmation écrite de celui-ci.

Le système doit toujours être protégé contre l'humidité provenant de l'arrière et contre la pression de l'eau, y compris pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail divergentes, aucune garantie de résultat ni aucune responsabilité ne peuvent être assumées par RCR Flooring Products, pour quelque raison et/ou relation juridique que ce soit. En outre, les dernières conditions générales de vente de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; elles peuvent nous être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.com. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, matériaux de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janv. 2003) spécifie les exigences applicables aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs.

Les revêtements et scellants en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme ci-dessus doivent porter le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via V. Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon les fiches techniques)	
Réaction au feu :	B _{FL} -S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance d'adhérence à la traction (adhérence) :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 "Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour béton" spécifie les exigences applicables aux méthodes de protection de surface "imprégnation hydrophobe", "imprégnation" et "revêtement". Si nécessaire, la fiche

technique correspondante peut être demandée.

Règlement UE 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement UE 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) est de 500 g/l en état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de Rinol EP-C529, prêt à l'emploi, est de <500 g/l de COV.

Code GIS : WGK RE 30

De plus amples informations sur le code GIS sont disponibles sur Wingis en ligne à l'adresse <https://www.wingisonline.de>